



---

# Assemblée Générale de notre section

---

## 2007

Expérimentation des compétences croisées, déploiement d'HELIOS, avenir de l'informatique au Trésor, détérioration des conditions de travail, ...

Conséquences de la réforme de l'évaluation-notation mise en œuvre en 2005 et de l'entretien d'évaluation qui devrait s'y substituer en 2008, réforme de l'élaboration des tableaux d'avancement, réforme des concours externes et internes, ...

Réforme de l'Etat, carrières, pouvoir d'achat, ... :

l'Assemblée Générale d'une section syndicale est l'occasion de s'informer, de témoigner, de débattre et d'échanger sur les moyens à mettre en œuvre pour imposer le respect de nos droits et de nos légitimes revendications.

**Vendredi 2 mars 2007,**

**à partir de 9h30,**

**C.M.S.E.A. - Rest'Art,  
26 rue du Wad Billy à METZ  
(plan au verso)**

**En présence de Dominique CAPITAINE,  
Secrétaire générale**

**Possibilité de se restaurer sur place à un prix intéressant :  
contacter Patrice LAURRIN au 06.81.19.69.29.**

**OU SUR [patrice.laurrin@cp.finances.gouv.fr](mailto:patrice.laurrin@cp.finances.gouv.fr) OU [sudtresor.057@cp.finances.gouv.fr](mailto:sudtresor.057@cp.finances.gouv.fr)**

**Chaque agent a le droit de participer une fois par an à l'Assemblée Générale du syndicat de son choix.**

**Rappel des dispositions statutaires :**

Une autorisation d'absence collective a été déposée auprès de la Direction ; il suffit de remplir la fiche de congés, rubrique autorisation d'absence (motif : AG SU. au Trésor), pour y participer (durée de l'absence accordée: la journée).

Cette autorisation d'absence est un droit: décret n°82-447 du 28 mai 1982, art.14 ; instruction 83-64-V1 du 29 mars 1983 ; instruction V3-51 du 25 novembre 1987.

\* : les sympathisants peuvent participer aux débats, pas aux votes.